



Chapitre

5



Domaine des langues

Chapitre 5

Domaine des langues

L'apprentissage des langues occupe une place centrale dans tout projet de formation, car la langue se situe au cœur de la communication et constitue un véhicule d'apprentissage au service de toutes les disciplines. Elle permet à l'élève de structurer sa pensée, de s'exprimer avec clarté et rigueur, de communiquer avec efficacité oralement ou par écrit dans différents contextes. Puisqu'elle donne accès au savoir, elle représente un outil indispensable pour créer, analyser, exercer son sens critique, décrire ou exprimer des idées, des perceptions et des sentiments. C'est par elle aussi que se construit la vision du monde puisque les mots, au-delà des codes et des règles, traduisent la singularité de la pensée.

La maîtrise d'une ou de plusieurs langues contribue à l'affirmation et au développement de l'identité personnelle, sociale et culturelle. C'est en lisant, en écrivant, en écoutant et en parlant dans sa propre langue ou dans une autre langue, que l'on découvre le plaisir, l'utilité et l'importance de ce moyen d'expression privilégié. La fréquentation d'œuvres littéraires est particulièrement importante en ce sens, puisqu'elle permet de découvrir l'être humain dans toute sa richesse et sa diversité. En effet, la langue est également essentielle à la constitution, à la consolidation et à la transmission de la culture et à l'ouverture sur le monde.

La connaissance de plusieurs langues permet à la fois d'enrichir la connaissance de sa propre langue et de mieux situer son patrimoine culturel. De plus, l'apprentissage d'une langue seconde et d'une langue tierce constitue un outil des plus importants pour évoluer dans une

société pluraliste ouverte sur d'autres univers culturels. Dans la conjoncture historique et géographique du Québec, la maîtrise du français est indispensable, et l'apprentissage de l'anglais comme langue seconde est privilégié. En outre, dans la perspective de l'ouverture sur le monde, l'apprentissage d'autres langues est encouragé, particulièrement au secondaire.

OBJECTIF GÉNÉRAL DU DOMAINE DES LANGUES

Développer la communication orale (parler et écouter) et la communication écrite (lire et écrire) permettant à l'élève d'exprimer sa compréhension du monde, d'entrer en relation avec les jeunes et les adultes d'ici et d'ailleurs, de s'approprier et de transmettre les richesses de la culture.

APPRENTISSAGES COMMUNS AU DOMAINE DES LANGUES

- ▶ Communiquer de façon appropriée dans des contextes variés, oralement et par écrit.
- ▶ Exprimer sa pensée de façon cohérente et structurée dans des situations de la vie courante.
- ▶ S'approprier la langue orale et écrite pour satisfaire ses besoins personnels, scolaires et sociaux.
- ▶ Exercer sa pensée critique sur des textes oraux, écrits, visuels ou médiatiques.
- ▶ Se représenter la langue comme un système et pouvoir en témoigner.
- ▶ Apprécier et valoriser des œuvres littéraires.



Photo: Alain Désilets

Présentation de la discipline



Les compétences développées en classe de français sont indispensables à une participation active à la société et servent d'assises à de nombreux apprentissages.

Appelées à devenir de plus en plus transversales, les compétences développées en classe de français sont indispensables à une participation active à la société et servent d'assises à de nombreux apprentissages. Acquérir l'aptitude à comprendre, à interpréter et à utiliser l'information tant orale qu'écrite permet d'y recourir pour répondre aux besoins de la vie courante, pour étendre ses connaissances et pour élargir sa vision du monde.

Tout le long de son cours primaire, l'élève se familiarise avec la lecture et l'écriture et en découvre peu à peu les subtilités. Il communique oralement dans des situations de plus en plus diversifiées. Les activités vécues en classe l'amènent à prendre conscience de l'importance de la langue comme outil d'expression, de création, de communication et d'apprentissage. Pour en maîtriser l'usage, il est appelé à développer des stratégies pertinentes et efficaces, à construire les concepts essentiels à une bonne représentation des textes, des phrases et des mots, à appliquer les règles d'accord et à comprendre les principes liés à la conjugaison. Il doit aussi acquérir certaines techniques aidant à la résolution de problèmes d'écriture ou de lecture. Enfin, il s'approprie graduellement une terminologie grammaticale qui lui permet d'intervenir avec précision lorsqu'il participe à des activités liées à la langue. Ces activités, essentielles à l'acquisition des connaissances de base, ne sont pas envisagées comme une fin en soi, mais comme une étape dont la raison d'être est le réinvestissement dans des situations de lecture, d'écriture ou de communication orale.

Les tâches de lecture, d'écriture ou de communication orale proposées en classe apparaissent à l'élève comme autant de défis à relever qui l'amènent à faire des retours sur ce qu'il vit. Il observe ses attitudes, vérifie l'efficacité de sa démarche et se demande s'il a utilisé adéquatement les ressources à sa disposition. Il expérimente différentes façons de faire proposées par l'enseignant ou par ses pairs et prend ainsi conscience des nombreuses ressources qui doivent être mobilisées au moment de lire, d'écrire, de communiquer oralement et d'apprécier des œuvres littéraires. Il fait l'expérience de la rigueur et des efforts qui mènent au plaisir d'une communication réussie. Il découvre graduellement la fierté d'utiliser une langue de qualité et l'importance d'en maîtriser le code.

Le développement des compétences en français requiert un environnement riche et stimulant. Aussi, au cœur de cet apprentissage, les livres occupent une place de choix. Nombreux et diversifiés, ils témoignent des connaissances actuelles dans tous les domaines et ils sont porteurs du patrimoine québécois et francophone ainsi que de la richesse d'autres cultures. Ils constituent donc pour l'élève une occasion unique d'élargir sa vision du monde et de développer son identité personnelle. Source de partage de sens et d'émotions, ils offrent des occasions d'écrire, de discuter, de s'informer, de critiquer, de se questionner, de s'amuser et de se détendre. Diverses activités associées aux livres rendent aussi accessibles à l'élève d'autres facettes de la culture qui mettent en

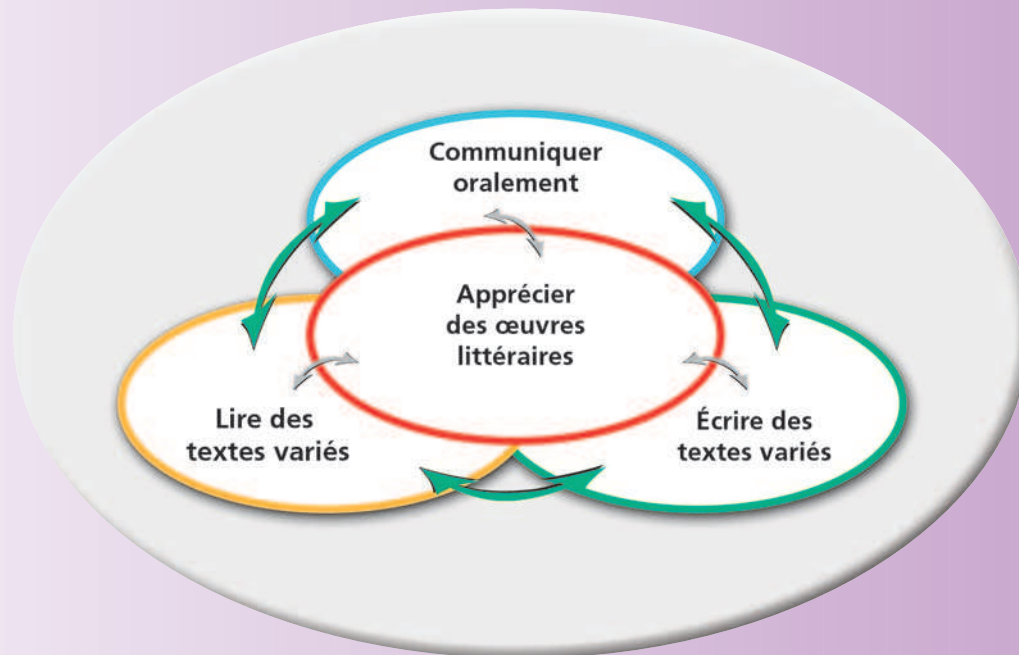
évidence le rayonnement de la langue. Parmi ces activités, on peut évoquer la rencontre avec des artistes ou des artisans du livre, la fréquentation des lieux où les livres sont mis en valeur, la participation aux événements qu'ils inspirent. Avec l'aide de l'enseignant qui se fait modèle et guide, l'élève apprivoise cet univers culturel : sa curiosité est mise en éveil, ses lectures sont signifiantes, ses expériences, stimulantes, et ses moments d'échange, fréquents.

Bien que chacune des compétences conserve sa spécificité, c'est surtout en interrelation les unes avec les autres qu'elles se développent, notamment lors des activités interdisciplinaires ou de l'apprentissage par projets.

L'interdépendance des trois premières compétences, à savoir « Lire des textes variés », « Écrire des textes variés » et « Communiquer oralement », est illustrée par les lieux d'intersection du diagramme. En effet, les interactions orales entre élèves contribuent à accroître la compréhension d'un texte, à comparer les interprétations ou à confronter des réactions. Elles occupent également une place importante dans la planification et la rédaction d'un texte écrit ou lorsque vient le moment de le réviser ou de le réécrire à plusieurs. De plus, les liens entre la lecture et l'écriture suscitent de nombreux transferts qui rendent compte de l'influence de la lecture sur les écrits, que ce soit sur le plan de la structure du récit, du style privilégié ou du vocabulaire retenu.

Recoupant les trois autres, la quatrième compétence, « Apprécier des œuvres littéraires », apparaît à la fois comme un lieu d'orchestration et de synthèse, puisque l'appréciation d'une œuvre littéraire suppose qu'on l'ait explorée sous plusieurs facettes, que l'on puisse en discuter et communiquer ses réactions oralement ou par écrit.

Schéma 5
Français, langue d'enseignement



COMPÉTENCE 1 • LIRE DES TEXTES VARIÉS.

Sens de la compétence

EXPLICITATION

La lecture est non seulement un outil d'apprentissage, de communication et de création, mais aussi une source de plaisir. La plupart des activités quotidiennes font appel à la lecture, qu'il s'agisse d'effectuer une tâche, de se renseigner ou de se divertir. L'élève apprend à lire pour mieux s'intégrer dans la vie scolaire et sociale, mais il doit aussi lire pour apprendre dans différents contextes disciplinaires. Au cours de sa scolarité, il est appelé à découvrir le plaisir de lire avec aisance et efficacité différents genres de textes appropriés à son âge pour répondre à ses besoins personnels, scolaires et sociaux.

Pour lire efficacement, il importe que l'élève puisse comprendre les textes et utiliser les éléments d'information qu'ils contiennent. Il lui faut aussi pouvoir y réagir, c'est-à-dire exprimer et justifier les émotions, les sentiments, les opinions qui émergent au cours de la lecture. Bien qu'elle soit une expérience solitaire au départ, toute lecture bénéficie de l'apport d'autres personnes lorsqu'il s'agit d'accroître sa compréhension ou d'explorer diverses interprétations possibles. Dans cette optique, la construction de la compréhension est un processus actif et dynamique qui s'appuie, certes, sur la prise d'indices mais qui met aussi à profit les connaissances générales et les expériences acquises dans divers domaines.

Grâce à une pratique quotidienne de la lecture sous différentes formes – lecture silencieuse individuelle, lecture partagée ou lecture animée par l'enseignant – l'élève intègre progressivement les connaissances et les stratégies de lecture requises par diverses situations. Qu'il s'agisse d'un texte de fiction ou d'un documentaire, ses réactions traduisent sa capacité d'établir des liens avec

son expérience personnelle ou avec d'autres œuvres qu'il a lues, vues ou entendues. Il peut aussi utiliser l'information qu'il y a trouvée pour alimenter ses propres écrits ou pour effectuer diverses tâches.

LIENS AVEC LES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Pour s'approprier le contenu d'un texte, il faut que l'élève soit en mesure d'exploiter l'information, d'exercer son jugement critique, de mettre en œuvre sa pensée créatrice et de tisser des liens entre ce qu'il sait déjà et ce qu'il découvre en lisant. Appelé à établir les rapports entre les textes et son expérience, l'élève nourrit son identité personnelle et culturelle, dans le respect de celle des autres, en plus d'élargir son ouverture au monde. Il découvre ainsi l'apport de la lecture à la connaissance de soi, des autres et de l'univers.

CONTEXTE DE RÉALISATION

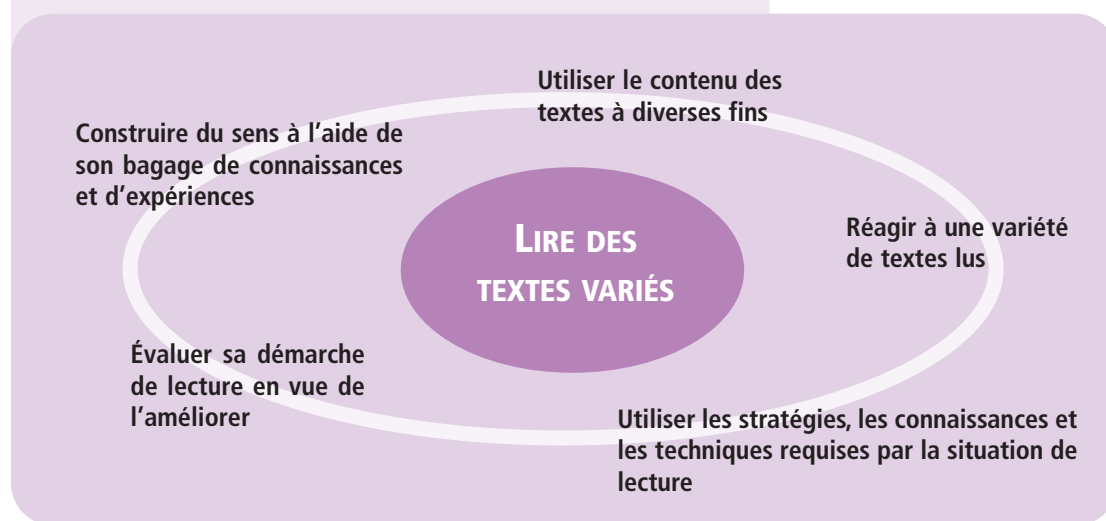
Régulièrement placé en contact avec une diversité de textes présentés sur différents supports médiatiques, l'élève bénéficie du soutien de l'enseignant pour en explorer diverses significations. Les textes qu'il lit touchent des sujets variés liés aux disciplines scolaires et aux domaines généraux de formation et ils présentent un défi raisonnable, en suscitant son intérêt sans toutefois le décourager. Ses discussions avec différentes personnes contribuent à faire évoluer sa compréhension et à l'amener à nuancer ses interprétations et son appréciation des textes. Il a recours à la lecture pour accomplir des tâches variées requises par différentes disciplines et il consulte au besoin les outils de référence mis à sa disposition. Au premier cycle, il profite également de toutes les

occasions de lire pouvant se rattacher à la science et à la technologie, de même qu'à l'univers social, pour construire les concepts de base requis par ces disciplines et acquérir leur vocabulaire spécifique.

CHEMINEMENT DE L'ÉLÈVE

Au début du *premier cycle*, l'élève reconnaît généralement un certain nombre de mots et de logos présents dans son environnement immédiat. Il s'approprie des stratégies de reconnaissance et d'identification de mots et il a recours à certaines stratégies de gestion de la compréhension pour utiliser l'information contenue dans les textes littéraires et courants ainsi que pour y réagir. À partir du *deuxième cycle*, l'élève augmente et diversifie son répertoire de stratégies. Il apprend à les choisir et à les adapter en fonction de textes plus longs et plus complexes, non seulement en français, mais aussi dans les autres disciplines scolaires. Il expérimente alors l'étude de textes destinés à lui fournir des renseignements ou des explications précises. Pour s'en approprier le contenu ou pour y réagir, il mobilise, outre les stratégies qu'il a apprises, un certain nombre de connaissances sur le fonctionnement de la langue et l'organisation des textes. En évoluant à son rythme *au cours des trois cycles*, il fait de plus en plus souvent appel à la lecture pour combler ses besoins d'information ou pour réaliser des projets personnels et scolaires. Le recours régulier à la lecture de textes variés lui offre aussi l'occasion de relever de nombreux défis et de prendre plaisir à lire sur différents supports médiatiques. Devenu conscient de l'utilité des connaissances et de l'efficacité des stratégies qu'il utilise, il sait réfléchir à sa façon de traiter l'information écrite et il effectue, au besoin, les ajustements qui s'imposent.

Composantes de la compétence



Attentes de fin de cycle

PREMIER CYCLE

À la fin du premier cycle, l'élève lit des textes courants et littéraires généralement courts, illustrés et accessibles sur les plans du contenu, de la structure, de la syntaxe et du vocabulaire. Il dégage la plupart des éléments d'information explicites contenus dans un ou plusieurs courts textes pour répondre à diverses intentions de lecture. Afin de comprendre les textes qu'il lit, l'élève a recours aux stratégies apprises. De façon générale, il réagit spontanément aux textes et manifeste ses réactions, essentiellement liées à ses expériences personnelles, par le recours à la parole, au dessin, au langage non verbal et quelquefois à l'écrit.

DEUXIÈME CYCLE

À la fin du deuxième cycle, l'élève lit des textes courants et littéraires qui peuvent être illustrés et présentés sur différents supports médiatiques. Dans des textes qui présentent pour lui un défi raisonnable, l'élève comprend les éléments d'information formulés de façon explicite et parfois ceux qui sont implicites. Il a régulièrement recours à la lecture pour accomplir des tâches significatives dans plusieurs disciplines scolaires et dans des contextes variés. Il fait appel à diverses stratégies associées à la lecture, dont certaines lui permettent de mieux saisir et organiser l'information. Lorsqu'il réagit aux divers aspects d'un texte, il le fait de façon pertinente et avec précision. En plus de faire des liens avec ses expériences personnelles, il établit quelques relations avec d'autres œuvres qu'il a lues, vues ou entendues.

Critères d'évaluation

- Extraction des éléments d'information explicites et implicites pertinents **1 2 3**
- Réactions pertinentes aux textes littéraires et aux textes courants **1 2 3**
- Réalisation appropriée des tâches liées à l'intention de lecture **1 2 3**
- Expression de sa propre interprétation d'un texte **1 2 3**
- Efficacité des stratégies de compréhension utilisées **1 2 3**

Légende* : **1** 1^{er} cycle **2** 2^e cycle **3** 3^e cycle

* Cette légende s'applique aussi aux autres compétences de même qu'aux sections Repères culturels, Savoirs essentiels et Suggestions pour l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

TROISIÈME CYCLE

À la fin du troisième cycle, l'élève lit efficacement des textes courants et littéraires liés aux différentes disciplines et dont la présentation et l'organisation facilitent la compréhension. En ayant recours à des stratégies variées et appropriées pour dégager les éléments d'information tant explicites qu'implicites, l'élève peut établir des comparaisons entre l'information contenue dans plusieurs textes. Il précise sa compréhension du texte, la confronte avec celle de ses pairs et justifie son point de vue verbalement ou par écrit. Ses réactions témoignent de ses intérêts, de son interprétation personnelle et des liens qu'il établit avec d'autres textes.

COMPÉTENCE 2 • ÉCRIRE DES TEXTES VARIÉS.

Sens de la compétence

EXPLICITATION

L'écriture sert à des fins d'expression, de création, de communication et d'apprentissage tout à la fois. Apprendre à rédiger des textes variés permet de répondre à des besoins personnels, scolaires et sociaux. En écrivant souvent, pour lui-même et pour les autres, l'élève a l'occasion d'explorer les nombreuses ressources de la langue. Il s'adresse aussi à différents destinataires et recourt à des genres de textes diversifiés. De plus, il fait appel à son bagage de connaissances personnelles et aux nombreuses expériences qu'il a vécues. Il utilise et intègre progressivement un éventail grandissant de stratégies, de connaissances et de techniques rattachées à son processus d'écriture. Ses textes sont notamment conçus pour raconter, échanger, décrire, expliquer, convaincre, inciter à agir ou à jouer avec les mots. Ils prennent diverses formes et tiennent compte des principaux aspects d'une situation de communication (intention, destinataire, contexte de production et de réception) ainsi que des caractéristiques du texte à rédiger.

L'acte d'écrire exige, la plupart du temps, la coordination de plusieurs opérations complexes : planification ou préparation, mise en texte, révision, correction, mise au propre, diffusion restreinte ou élargie. Cependant, ces actions ne se déroulent pas toujours de façon linéaire et

elles ne sont pas également sollicitées par toutes les situations d'écriture. Selon le contexte, le scripteur peut improviser sans avoir tout planifié, ajouter tardivement une idée, se relire à différents moments pour apporter des modifications, rectifier l'orthographe des mots ou les accords grammaticaux au fur et à mesure qu'il écrit ou au moment de la relecture. Il peut aussi choisir de différer la diffusion de son texte. Par ailleurs, pour acquérir une certaine aisance, chaque scripteur doit personnaliser sa façon d'écrire, que ce soit dans le choix de ses sources d'inspiration, l'organisation de son texte ou les modalités de révision et de correction. En raison de la diversité des styles d'apprentissage, certaines stratégies peuvent lui convenir mieux que d'autres et il importe alors de les privilégier. Seule la souplesse de la démarche permet d'en accroître l'efficacité.

Il peut advenir que l'élève écrive uniquement pour lui-même afin, notamment, de cerner ou de clarifier ses idées, d'anticiper des résultats, de formuler des observations sur le vif, de décrire ses actions étape par étape, d'expliquer ou de commenter sa façon de faire. Le recours à l'écrit s'avère alors indispensable, car il est au service du développement de la pensée. Cependant, la plupart du temps, l'élève écrit pour être lu et il est lui-même le premier lecteur de ses propres textes. C'est ici que les transferts de connaissances et de stratégies entre l'écriture et la lecture s'avèrent utiles. Plus l'élève devient conscient de ses lecteurs potentiels, plus il est attentif aux exigences de la communication : il constate que

l'articulation et la cohérence des idées et des phrases, le choix des mots, une syntaxe correcte, des phrases reliées, variées et bien ponctuées facilitent la compréhension d'un texte et suscitent l'intérêt de ses destinataires. Dans cette optique, il reconnaît l'importance de l'orthographe et des règles de la grammaire dont le respect aide les lecteurs à lever les ambiguïtés possibles.

LIENS AVEC LES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

L'acte d'écrire sollicite diverses compétences transversales, selon la nature du texte à produire et la situation de communication. L'élève est notamment appelé à mettre en œuvre sa pensée créatrice, à exploiter l'information et à se donner des méthodes de travail efficaces. En recourant aux outils méthodologiques que sont les technologies de l'information et de la communication, il se familiarise notamment avec l'usage des logiciels de traitement de texte. Il est également appelé à coopérer lorsqu'il participe à des réalisations élaborées.



Plus l'élève devient conscient de ses lecteurs potentiels, plus il est attentif aux exigences de la communication.

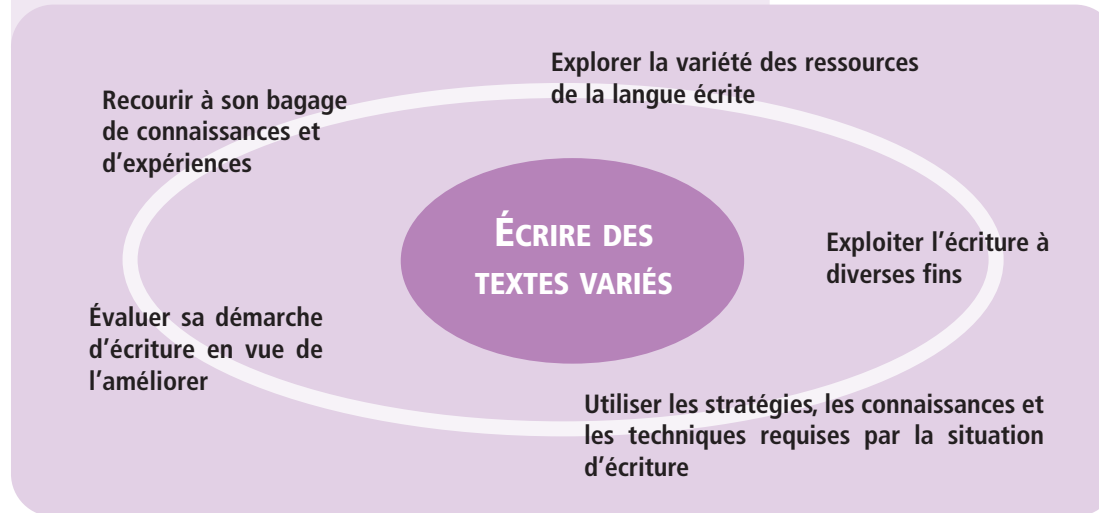
CONTEXTE DE RÉALISATION

De nombreuses situations scolaires fournissent l'occasion d'écrire sur des sujets familiers, se rattachant aux disciplines ou aux domaines généraux de formation. L'élève sait à qui il écrit et dans quelle intention (raconter, informer, convaincre, exprimer ses sentiments ou ses idées, etc.). Soutenu par l'enseignant et par ses pairs, il apprend à utiliser ses connaissances orthographiques, grammaticales, lexicales et textuelles, à consulter des ouvrages de référence et à recourir à des outils technologiques. Au premier cycle, il doit plus précisément tenir compte des nombreuses occasions d'écrire qui peuvent être reliées à la science et à la technologie de même qu'au domaine de l'univers social.

CHEMINEMENT DE L'ÉLÈVE

Au début de sa scolarisation, l'élève commence à faire des liens entre le langage oral et le langage écrit et il découvre les principales fonctions de l'écriture : s'exprimer, communiquer, créer, apprendre et s'amuser avec les mots. Il apprend très tôt à utiliser des stratégies liées à une démarche d'écriture et à rédiger de courts textes qui tiennent déjà compte de quelques règles syntaxiques et orthographiques. Grâce à une pratique régulière et variée d'activités d'écriture signifiantes, il s'initie au plaisir d'écrire pour soi et pour communiquer. Par la suite, il se sert régulièrement de l'écriture à diverses fins. Il accède à de nouvelles stratégies liées à son processus personnel d'écriture. Il enrichit ses connaissances en syntaxe de même qu'en orthographe d'usage, apprend à effectuer plusieurs accords dans la phrase et consulte régulièrement différents outils de référence. Selon la situation de communication, il a recours à l'écriture script ou cursive, ou encore à un logiciel de traitement de texte. Il découvre peu à peu l'utilité et l'efficacité des technologies de l'information et de la communication pour rédiger, réviser, corriger et diffuser ses textes. L'occasion d'écrire, individuellement ou en sous-groupe, lui est offerte quotidiennement, lors de situations d'apprentissage rattachées au français ainsi qu'aux autres disciplines ou aux domaines généraux de formation. Cela lui permet de rédiger des textes de plus en plus diversifiés pour lui-même ou pour différents destinataires tels que sa famille, ses pairs et d'autres lecteurs réels, virtuels ou imaginaires. Enfin, au cours des trois cycles, il cerne de mieux en mieux sa démarche d'écriture, reconnaît les éléments qui favorisent la réussite de sa communication et se fixe de nouveaux défis à sa mesure.

Composantes de la compétence



Critères d'évaluation

- Pertinence et suffisance des idées liées au sujet, à l'intention et au destinataire **1 2 3**
- Organisation appropriée du texte **1 2 3**
- Formulation adéquate (phrases de formes et de types diversifiés, vocabulaire varié, précis ou évocateur) selon les apprentissages effectués pendant le cycle **1 2 3**
- Respect des contraintes de la langue (syntaxe, ponctuation, vocabulaire, orthographe d'usage et accords grammaticaux) selon les apprentissages effectués pendant le cycle **1 2 3**
- Qualité de la présentation des textes (mise en page, disposition, calligraphie) **1 2 3**
- Efficacité des stratégies de rédaction utilisées **1 2 3**

Grâce à une pratique régulière et variée d'activités d'écriture significantes, l'élève s'initie au plaisir d'écrire pour soi et pour communiquer.

Attentes de fin de cycle

PREMIER CYCLE

À la fin du premier cycle, l'élève produit une variété de courts textes pour répondre à des besoins de base qui se manifestent dans sa vie personnelle et scolaire. Ainsi, il rédige des textes suivis dont la structure est simple et qui contiennent des idées liées au sujet traité. Ses phrases sont généralement bien construites et habituellement délimitées par une majuscule et un point. Son vocabulaire est concret et courant. De plus, il orthographe correctement la majorité des mots appris en classe. Dans les cas les plus simples, il accorde les déterminants avec les noms en mettant les marques du féminin et du pluriel appropriées. Tout au long de sa démarche d'écriture, il utilise, avec le soutien de l'enseignant, les stratégies qu'il a apprises. Dans la plupart des situations, il calligraphie lisiblement afin qu'on puisse le lire facilement.

DEUXIÈME CYCLE

À la fin du deuxième cycle, l'élève rédige régulièrement des textes variés dans différents contextes et disciplines scolaires. Ses textes comportent généralement plusieurs idées ordonnées de manière logique ou chronologique à l'intérieur d'un paragraphe ou de quelques courts paragraphes qui ne sont pas nécessairement reliés entre eux. Ses phrases, complètes et assez variées, sont parfois reliées à l'aide de connecteurs fréquents et elles tiennent compte de certaines contraintes de la syntaxe et de la ponctuation. En plus d'utiliser un vocabulaire correct et varié, l'élève orthographe correctement la plupart des mots d'usage fréquent et il effectue l'accord du déterminant et de l'adjectif avec le nom et l'accord du verbe avec le sujet dans les cas simples. Il sait également réviser et corriger son texte en recourant à plusieurs stratégies et en consultant divers outils de référence. Selon la situation de communication, il calligraphie lisiblement en écriture script ou cursive et il utilise occasionnellement un logiciel de traitement de texte.

TROISIÈME CYCLE

À la fin du troisième cycle, l'élève rédige avec une certaine efficacité des textes variés qu'il sait adapter à différents lecteurs et à divers contextes, scolaires ou autres. Dans des textes comportant généralement plusieurs paragraphes, il s'exprime de façon claire, cohérente et, au besoin, détaillée, au moyen de phrases variées et souvent complexes. Il développe ses idées et les fait progresser en établissant des liens entre les phrases et entre les paragraphes au moyen de connecteurs courants et appropriés. Pour personnaliser son message et préciser sa pensée, il utilise un vocabulaire précis, varié et évocateur et il recourt de façon adéquate à la syntaxe et à la ponctuation. Il orthographe correctement les mots usuels et les verbes utilisés dans leurs formes les plus fréquentes. De plus, il effectue adéquatement les accords dans le groupe du nom de même que l'accord du verbe, de l'attribut et du participe passé avec l'auxiliaire être. Il fait également appel à des stratégies efficaces de rédaction, de révision et de correction tout en utilisant avec profit les outils de référence et les technologies à sa disposition pour améliorer ses écrits et leur présentation.

COMPÉTENCE 3 • COMMUNIQUER ORALEMENT.

Sens de la compétence

EXPLICITATION

La communication orale constitue un véhicule de la pensée et des sentiments de même qu'un outil d'apprentissage. La langue orale permet au locuteur de préciser ou de nuancer ses idées, ses points de vue ou ses sentiments au cours d'interactions diverses. Elle contribue également à la construction de la pensée personnelle grâce à l'apport d'autrui. L'école et la classe fournissent à l'élève une multitude d'occasions d'expérimenter diverses facettes de la communication orale. Les interactions verbales, générées au cours des discussions en grand groupe et en groupes restreints, offrent à l'élève la possibilité d'apprendre à se questionner et à questionner les autres pour s'informer ou pour recevoir de la rétroaction sur différents sujets. Elles lui permettent aussi d'exprimer ses idées, ses sentiments ou ses réactions sur divers sujets, notamment sur des œuvres qu'il a lues, vues ou entendues.

Durant une première phase d'exploration, visant l'émergence et la consolidation des idées, le langage oral est marqué par des hésitations dans la parole, des répétitions, des contradictions ou des maladresses de formulation ainsi que par des moments de réflexion ou de silence. Une fois ses idées bien claires, le locuteur peut se centrer sur celles qu'il choisit de retenir en fonction de ses interlocuteurs et se préoccuper de la manière de les dire

(choix du vocabulaire, de la syntaxe, du registre de langue). Au moment d'une discussion en classe, quelques élèves peuvent être en train de construire leur pensée, alors que d'autres sont déjà en mesure de partager leurs propos. Pendant ce temps, des élèves peuvent également demeurer provisoirement en état d'écoute. Bien qu'un élève puisse, au cours d'une même situation de communication, passer parfois de l'exploration au partage de ses idées, c'est souvent lors d'un réinvestissement dans un autre contexte qu'il sera en mesure de circonscrire et d'organiser clairement sa pensée. À d'autres moments, il peut advenir que tous les élèves explorent simultanément un sujet moins familier ou encore qu'ils soient prêts en même temps à présenter leurs découvertes.

En expérimentant une grande variété de situations d'interaction reliées à ses besoins personnels, scolaires et sociaux, l'élève développe sa compétence à communiquer oralement. Il est appelé à adapter son langage oral en fonction du contexte et de ses interlocuteurs, ainsi qu'à choisir le registre de langue approprié. Il devient donc de plus en plus attentif au choix du vocabulaire, aux structures syntaxiques utilisées de même qu'au débit, au volume, au rythme et à l'intonation.



À l'occasion d'interactions en grand groupe ou en groupes restreints, l'élève peut échanger sur diverses thématiques associées non seulement au français mais à toutes les disciplines.

LIENS AVEC LES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Les situations d'interaction favorisent les comportements liés à l'accueil de l'autre, à la valorisation et à l'entraide. Ce sont aussi des occasions d'apprendre à communiquer de façon appropriée et à résoudre des problèmes en collaboration avec ses pairs.

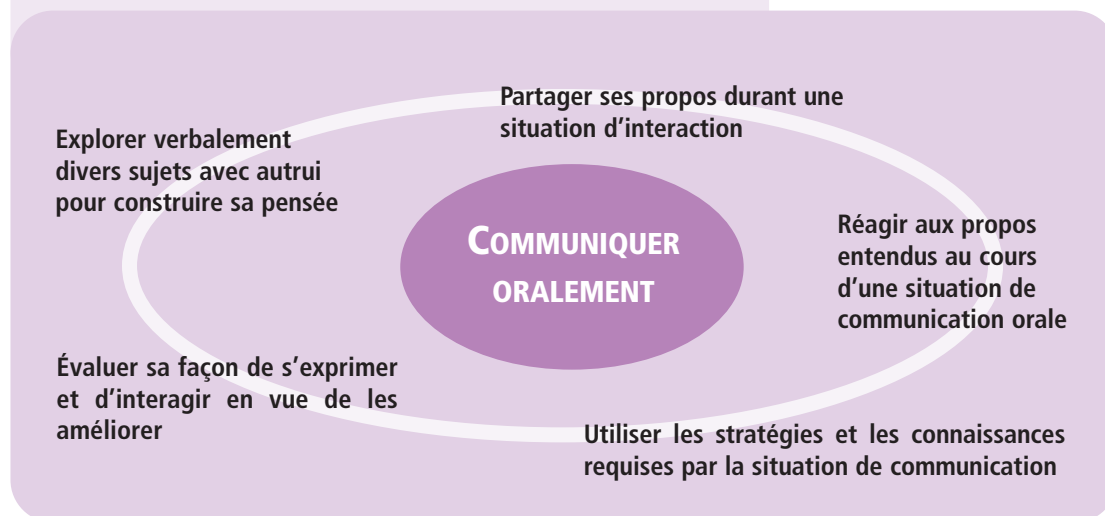
CONTEXTE DE RÉALISATION

Dans un climat favorisant la prise de parole et l'écoute active, l'élève explore en alternance les rôles de locuteur et d'auditeur au cours de situations quotidiennes de communication orale. À l'occasion d'interactions en grand groupe ou en groupes restreints, il peut échanger sur diverses thématiques associées non seulement au français mais à toutes les disciplines. Grâce aux interventions de l'enseignant et au soutien de ses pairs, il apprend à structurer adéquatement ses énoncés et à utiliser différents registres de langue pour s'adapter aux situations. Au premier cycle, les nombreuses situations de communication orale pouvant être rattachées au domaine de l'univers social, de même qu'à la science et à la technologie, doivent l'amener à développer des concepts de base dans ces disciplines et à acquérir un vocabulaire spécifique à l'intérieur des thèmes abordés.

CHEMINEMENT DE L'ÉLÈVE

Dès le *premier cycle*, l'élève apprend à élaborer ses idées avec ses pairs. Que ce soit pendant les activités de collaboration en lecture ou en écriture, ou durant les causeries, les jeux de rôles ou les discussions, il apprivoise des stratégies pour entrer en relation et maintenir le contact avec ses interlocuteurs. *Au cours des deux cycles suivants*, l'élève a souvent l'occasion d'explorer avec ses pairs de nombreux sujets souvent liés aux domaines généraux de formation et aux autres disciplines scolaires. Grâce à une grande variété de situations de communication, il prend de plus en plus conscience de l'importance de participer activement à des échanges verbaux pour développer sa propre pensée. Les activités auxquelles il participe lui offrent l'occasion de pratiquer une écoute efficace et de réagir verbalement aux propos des autres en utilisant un registre de langue approprié. Il acquiert progressivement des stratégies de communication utiles dans divers contextes. *Vers la fin du troisième cycle*, il aura pu expérimenter régulièrement un large éventail de ces stratégies afin de s'adapter à toutes sortes de situations : en grand groupe ou en groupes restreints, avec des interlocuteurs plus ou moins familiers, directement en présence d'autrui ou à l'aide des technologies de la communication différée (enregistrements, vidéogrammes). Il fait désormais preuve d'une certaine aisance pour explorer des sujets moins familiers et pour livrer ses propos, et il peut appliquer la plupart des règles d'une communication orale réussie.

Composantes de la compétence



La communication orale constitue un véhicule de la pensée et des sentiments de même qu'un outil d'apprentissage.

Critères d'évaluation

- Réactions témoignant d'une écoute efficace 1 2 3
- Clarté des formulations utilisées (syntaxe et vocabulaire) 1 2 3
- Adaptation des propos au contexte et aux interlocuteurs, et choix d'un registre de langue approprié 1 2 3
- Utilisation appropriée des éléments prosodiques (rythme, intonation, débit, volume) 1 2 3
- Efficacité des stratégies utilisées 1 2 3

Attentes de fin de cycle

PREMIER CYCLE

À la fin du premier cycle, l'élève prend souvent la parole au cours des échanges en classe et il respecte les règles de communication déjà établies. Dans différents contextes, il explore verbalement des sujets familiers avec ses pairs. Ses réactions témoignent, la plupart du temps, d'une écoute appropriée et lorsqu'il partage ses propos, il formule clairement ses idées et il utilise un vocabulaire simple et correct. Lorsque la situation le demande, il articule nettement et il ajuste au besoin le volume de sa voix. Il est conscient de l'existence de différents registres de langue et essaie, à l'occasion, d'adapter sa façon de parler aux interlocuteurs et à la situation.

DEUXIÈME CYCLE

À la fin du deuxième cycle, l'élève participe régulièrement à diverses formes d'échanges verbaux portant sur une grande variété de sujets à sa portée. Lorsqu'il explore verbalement un sujet, il explicite ses propos et il formule parfois des questions pour vérifier ou approfondir la compréhension qu'il en a. Règle générale, il intervient au moment opportun au cours des discussions. Lorsqu'il partage ses propos, il s'exprime habituellement de façon cohérente et structurée et ses formulations se révèlent adéquates. Dans ce contexte, il apporte parfois des précisions ou des explications en utilisant un vocabulaire juste et précis. La plupart du temps, il utilise le volume, le débit et l'intonation appropriés tout en ayant recours au registre de langue adapté à la situation.

TROISIÈME CYCLE

À la fin du troisième cycle, l'élève explore verbalement de nombreux sujets avec d'autres personnes afin d'élaborer sa pensée. Lorsqu'il partage ses propos, il les exprime avec clarté, rigueur et efficacité dans divers contextes d'interaction reliés à la vie de la classe ou de l'école. Il s'adresse à des interlocuteurs variés et il adapte ses propos à leurs réactions et à la situation en utilisant notamment un registre de langue approprié. À l'occasion de ces échanges, il démontre sa compréhension en reformulant avec justesse ce qui a été exprimé et en posant des questions pertinentes et appropriées pour obtenir des clarifications, des précisions ou de la rétroaction. Il parvient aussi à confronter ses idées avec celles d'autrui et à nuancer son point de vue à l'aide d'un vocabulaire pertinent, varié et, au besoin, spécialisé. Au cours des discussions, il respecte les règles de communication établies et il utilise des stratégies appropriées.

COMPÉTENCE 4 • APPRÉCIER DES ŒUVRES LITTÉRAIRES.

Sens de la compétence

EXPLICITATION

La fréquentation régulière d'œuvres de qualité permet à la fois de mieux se connaître et de mieux comprendre les autres et le monde environnant. Elle enrichit la langue et les connaissances générales de l'élève en plus d'alimenter son imaginaire, de stimuler sa créativité et de développer son sens critique. La découverte progressive de ces œuvres amène chaque individu à identifier ses préférences et ses intérêts tout en lui offrant un lieu privilégié de réinvestissement de ses acquis en lecture, en écriture et en communication orale. Il se construit ainsi un réseau de repères culturels qu'il enrichit au cours d'expériences diversifiées et au contact d'autrui. Il apprend aussi à se doter de critères pour poser des jugements critiques et esthétiques sur les œuvres ainsi que pour justifier ses appréciations. En comparant ses perceptions ou ses jugements avec ceux de ses pairs, il est parfois amené à les enrichir, à les reconsidérer ou à les nuancer.

Tout au long de sa scolarité, l'élève explore et apprécie des œuvres littéraires nombreuses et variées, issues de la littérature pour la jeunesse ou de la littérature générale accessible aux jeunes. Ces œuvres proviennent d'abord du Québec, puis de la francophonie ou de la littérature internationale traduite en français. Elles se présentent principalement sous forme de livres, mais peuvent aussi nécessiter l'usage d'autres supports médiatiques, comme c'est le cas pour la chanson, les adaptations cinématographiques et les scénarios télévisuels ou informatiques.

LIENS AVEC LES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

L'appréciation des œuvres littéraires sollicite la majorité des compétences transversales et des domaines généraux de formation. Elle contribue de façon particulière à nourrir l'identité personnelle et culturelle de l'élève en suscitant l'exercice de sa pensée créatrice et de son jugement critique.

CONTEXTE DE RÉALISATION

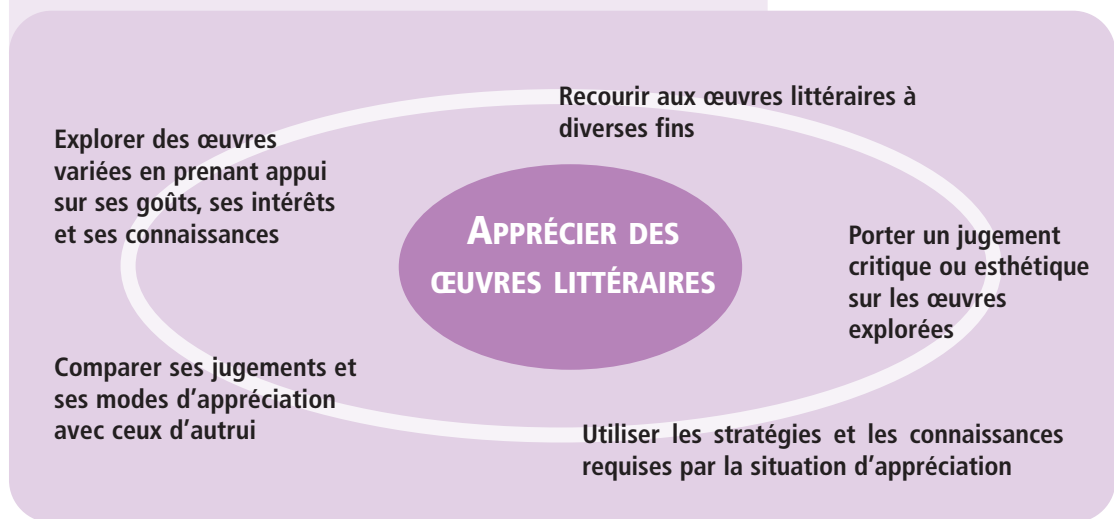
Pour que cette compétence puisse se développer, il est essentiel que l'élève se sensibilise à l'actualité littéraire et soit quotidiennement en contact avec des œuvres nombreuses et variées assurant une progression des défis à relever. Il doit être placé en situation d'explorer la richesse des œuvres du Québec et d'ailleurs, de se les approprier, d'y réagir, de les juger, de les critiquer, de les apprécier et de confronter les réactions qu'elles suscitent chez lui avec celles d'autrui. Il doit donc être amené à découvrir des auteurs et des illustrateurs ainsi que la diversité des genres, des sujets et des styles d'écriture. Il apprend par ailleurs à choisir des œuvres selon ses goûts, ses intérêts et ses besoins. De plus, la rencontre de personnes associées à l'univers littéraire (auteurs, illustrateurs, libraires, bibliothécaires, etc.) et la fréquentation de lieux de diffusion et d'animation des créations culturelles liées à la langue française (bibliothèque, théâtre, lieu de spectacles, librairie, musée, etc.) contribuent à le sensibiliser à l'univers littéraire et culturel. Au premier cycle, il

doit également être mis en contact avec des œuvres pouvant se rattacher au domaine de l'univers social, de même qu'à la science et à la technologie.

CHEMINEMENT DE L'ÉLÈVE

Dès le début du *premier cycle*, l'élève apprécie les histoires qu'on lui raconte ou qu'on lui lit et il se montre sensible au choix des mots et des sonorités. Déjà la littérature pour la jeunesse occupe une place importante dans sa vie. Il participe à diverses activités associées au monde du livre : animation, publication scolaire, écoute de poèmes, comptines ou chansons, exposition, récital, pièce de théâtre, rencontre avec un auteur ou un illustrateur. Il est en mesure d'affirmer et de comparer ses goûts, ses préférences et ses opinions de plusieurs manières. À partir du *deuxième cycle*, il apprend à apprécier une diversité d'œuvres, à exercer sur elles sa pensée critique et à valoriser certaines expériences de lecture, de visionnement ou d'audition. Son évolution personnelle l'amène à entrevoir de nouveaux horizons qui stimulent sa créativité et son imagination. *Vers la fin du primaire*, il connaît un grand nombre d'œuvres littéraires et il s'intéresse aux personnes qui écrivent des romans pour les jeunes, des chansons, des poèmes ou des pièces de théâtre. Il connaît aussi plusieurs auteurs ainsi que des artistes issus du monde du théâtre ou de la musique, puisque le domaine des arts apparaît souvent lié au monde littéraire. Dans différents contextes, il fait valoir ses découvertes et ses préférences en suggérant des projets ou en s'engageant volontiers dans les activités qui lui sont proposées.

Composantes de la compétence



Critères d'évaluation

- Élargissement et diversification du répertoire d'œuvres explorées **1 2 3**
- Expression de sa perception d'une œuvre **1 2 3**
- Établissement de liens entre des œuvres (lues, vues ou entendues) **1 2 3**
- Pertinence des critères utilisés pour justifier ses appréciations **1 2 3**

Attentes de fin de cycle

PREMIER CYCLE

À la fin du premier cycle, l'élève connaît quelques œuvres littéraires à sa portée. Il parle volontiers des œuvres qu'il a lues, vues ou entendues et il s'en inspire parfois pour alimenter divers projets. Au cours d'activités culturelles rattachées à ces œuvres et adaptées à son âge, il exprime ses goûts, ses sentiments, ses émotions et ses préférences.

DEUXIÈME CYCLE

À la fin du deuxième cycle, l'élève connaît un grand nombre d'œuvres littéraires à sa portée et peut se prononcer sur leurs qualités et leurs faiblesses. Il intègre divers éléments associés aux œuvres lues, vues ou entendues, dans les projets qu'il réalise en français et dans les autres disciplines. Il participe activement à de nombreuses activités culturelles rattachées à ces œuvres dans son milieu scolaire et il fait souvent la promotion d'œuvres de littérature pour la jeunesse et de littérature générale auprès de ses pairs.

TROISIÈME CYCLE

À la fin du troisième cycle, l'élève s'est approprié un répertoire étendu et varié d'œuvres littéraires. Il sait les comparer entre elles et établir des liens avec d'autres formes de représentation. Il justifie son appréciation à partir de certains critères et à l'aide d'exemples pertinents. Il transpose souvent des éléments issus de ses expériences littéraires dans divers contextes disciplinaires de même que dans les activités culturelles proposées dans son milieu scolaire ou communautaire.

Repères culturels

Les quatre compétences retenues en français — « Lire des textes variés », « Écrire des textes variés », « Communiquer oralement » et « Apprécier des œuvres littéraires » — ont besoin, pour se développer, d'un environnement particulièrement riche et stimulant dans lequel on retrouve plusieurs repères culturels : des textes nombreux et variés, des supports médiatiques diversifiés, des expériences à vivre se rapportant à des événements spécifiques, à des personnes ou à d'autres ressources inspirantes. Ouverte sur la communauté et même sur le monde, la classe d'aujourd'hui intègre également la réalité virtuelle.

Les repères mentionnés ci-après, **pour les trois cycles du primaire**, constituent une liste de propositions incitatives dans le sens de la diversité souhaitée. En fonction des situations d'apprentissage ou des projets privilégiés en classe, et de concert avec l'équipe-cycle et l'équipe-école, on choisira les ressources les plus pertinentes à divers moments de la vie scolaire.

TEXTES LITTÉRAIRES ET COURANTS (FORMES ORALES ET ÉCRITES) À DÉCOUVRIR ET À UTILISER ① ② ③

Textes qui racontent

- Roman, conte, légende, fable, récit, nouvelle littéraire, bande dessinée
- Reportage, témoignage, anecdote, fait divers

Textes qui décrivent

- Rapport d'observations, compte rendu, liste
- Description d'un lieu, d'une situation, d'un personnage, d'un objet, de sentiments
- Notice informative, démonstration

Textes qui expliquent

- Présentation, article d'encyclopédie
- Discussion, reportage, nouvelle journalistique

Textes qui disent comment faire

- Recette, notice de montage ou de fabrication, mode d'emploi, conseils ou suggestions
- Protocole expérimental, plan technique, instructions, consignes, règles d'un jeu

TEXTES LITTÉRAIRES ET COURANTS (FORMES ORALES ET ÉCRITES) À DÉCOUVRIR ET À UTILISER (SUITE)

① ② ③

Textes qui visent à convaincre ou à faire agir

- Message publicitaire, petite annonce, affiche promotionnelle, règlements
- Critique, texte d'opinion, demande d'information, invitation, débat

Textes qui mettent en évidence le choix des mots, des images et des sonorités

- Comptine, poème, chanson, monologue
- Proverbe, rébus, expression drôle, charade, calligramme, acrostiche, devinette, slogan, dicton, message publicitaire

Textes qui comportent des interactions verbales

- Entrevue, entretien, dialogue, conversation
- Jeu de rôles, simulation, saynète, dramatisation, clavardage
- Bande dessinée, échange de questions/réponses
- Causerie, cercle de lecture, conseil de coopération

Textes qui illustrent des informations ou des idées

- Tableau, schéma, diagramme, plan, carte sémantique
- Caricature, murale, maquette, croquis commentés

Textes qui servent d'outils de référence

- Imagier, banque de mots avec pictogrammes, abécédaire, dictionnaire visuel et usuel, atlas
- Fiche bibliographique, catalogue, annuaire, banque de données, lexique, glossaire
- Dictionnaires : analogique, de synonymes, d'antonymes, de rimes, d'expressions figées et de proverbes, etc.
- Code grammatical, grammaire adaptée, tableau de conjugaison, outil de consultation élaboré collectivement

SUPPORTS MÉDIATIQUES AUXQUELS IL EST POSSIBLE DE RECOURIR

① ② ③

- Livres variés (ex. : album, bande dessinée, recueil, livre, encyclopédie, annuaire, grammaire, dictionnaire, manuel scolaire)
- Carnet, catalogue, journal, revue, magazine
- Vidéogramme, film, documentaire, émission télévisuelle ou radiophonique
- Disque, vidéodisque, cédérom, logiciel, audiocassette, vidéocassette
- Pièce de théâtre, récital, spectacle
- Carte de souhaits ou de remerciements, lettre, dépliant, calendrier artistique, affiche
- Encart publicitaire, agenda, contenant, carton d'emballage, étiquette
- Atlas, globe terrestre, carte géographique
- Panneau publicitaire, babillard, photographie, peinture, sculpture, mobile
- Cahier de règlements, dépliant, fiche technique
- Forum de discussion, site Internet, courriel

EXPÉRIENCES CULTURELLES

① ② ③

- Rencontres avec des artistes et des artisans de la chaîne du livre (ex. : écrivain, conteur, romancier, bédéiste, poète, illustrateur, éditeur, imprimeur, correcteur d'épreuves, relieur, libraire, bibliothécaire)
- Rencontres avec des personnes qui font un usage privilégié de la langue française dans leur travail (ex. : comédien, journaliste, animateur de la radio ou de la télévision, marionnettiste, scénariste pour la télévision ou le cinéma, créateur de cédéroms ou de sites Internet, publicitaire, enseignant, traducteur, secrétaire)
- Fréquentation des lieux où le livre et la lecture sont mis en valeur (ex. : bibliothèque scolaire, bibliothèque publique, bibliobus, salon du livre, librairie, musée)
- Participation à des événements qui mettent en valeur la langue française (ex. : spectacle de conteurs, pièce de théâtre, spectacle de marionnettes, récital de poésie ou de chansons, spectacle multimédia, conférence, exposé, présentation, activité d'animation du livre)
- Participation à des activités qui mettent en évidence la création (ex. : atelier d'écriture, carnet de poésie, journal personnel, concours littéraire)

Savoirs essentiels

CONNAISSANCES

CONNAISSANCES LIÉES AU TEXTE

• Exploration et utilisation d'éléments caractéristiques de différents genres de textes

• Exploration de quelques éléments littéraires à des fins d'utilisation ou d'appréciation

– Thèmes et sous-thèmes		2	3
– Personnages (aspect physique, traits de caractère, rôle, importance, actions)	1	2	3
– Temps et lieux du récit	1	2	3
– Séquence des événements	1	2	3
– Valeurs et stéréotypes			3
– Allusions et sous-entendus			3
– Expressions, jeux de sonorités et autres figures de style :			
- Répétition : reprise du même mot (surtout au début du vers) ou reprise d'un même vers à l'intérieur d'autres strophes	1	2	3
- Comparaison : liens entre deux éléments à l'aide de « comme »	1	2	3
- Métaphore : transposition d'un mot ou d'une expression dans un autre registre thématique			3
- Inversion : déplacement de deux termes		2	3
- Mot-valise : fusion de deux parties de mots pour en créer un nouveau		2	3
- Onomatopée : petit bruit ou phénomène codifié sous forme de son	1	2	3
- Allitération : recours exclusif à certaines sonorités	1	2	3
- Rimes : sonorités semblables à la fin de deux ou de plusieurs vers	1	2	3

• Exploration et utilisation de la structure des textes

– Récit en trois temps (début, milieu, fin)		1	2
– Récit en cinq temps (situation de départ, élément déclencheur, péripéties, dénouement, situation finale)			2 3
– Double renversement (fable à deux personnages où ce qui se produit est le contraire de ce que l'on attend)			3
– Dilemmes requérant des choix interactifs (options à choisir, au fur et à mesure, pour la poursuite du récit)			3
– Répétitions avec ajout cumulé de nouveaux éléments	1	2	3
– Un sujet central subdivisé en différents aspects		2	3
– Relations causes/conséquences, problèmes/solutions, sentiments/attitudes			3
– Causalité circulaire (une cause produit un effet qui devient la cause d'un nouvel effet)			3
– Alternance ou opposition d'éléments	1	2	3
– Superposition (texte de départ, hyperliens, hypertexte)			3
– Configuration de schémas, tableaux, encarts (encadrés)		2	3
– Marques du dialogue (deux points, tirets, guillemets)		2	3
– Sections, chapitres, titres, sous-titres, intertitres			3

CONNAISSANCES LIÉES AU TEXTE (SUITE)

• Prise en compte des éléments de la situation de communication

– Intention	1	2	3
– Destinataire		2	3
– Contexte	1	2	3
– Registre de langue :			
- Distinction des registres familier et standard	1	2	3
- Formes du registre standard, d'usage courant, reconnues comme correctes et valorisées socialement (ex.: <i>prononciation, finales de mots, formes verbales, vocabulaire, formulation</i>)	1	2	3

• Prise en compte d'éléments de cohérence

– Idées rattachées au sujet	1	2	3
– Pertinence et suffisance des idées		2	3
– Regroupement par paragraphes		2	3
– Déroulement logique et chronologique		2	3
– Emploi des principaux temps verbaux (passé/présent/futur)		2	3
– Principaux connecteurs ou marqueurs de relation :			
- Séquence (ex. : <i>d'abord, ensuite, enfin, après, finalement, premièrement</i>)	1	2	3
- Cause-effet (ex. : <i>parce que, puisque</i>)		2	3
- Comparaison (ex. : <i>comme, au lieu de</i>)			3
- Coordination (ex. : <i>et, ou</i>)		2	3
– Reprise de l'information en utilisant des termes substitués :			
- Pronoms	1	2	3
- Synonymes		2	3
- Groupes de mots			3

CONNAISSANCES LIÉES À LA PHRASE

• Reconnaissance et utilisation des groupes qui constituent la phrase

– Groupe sujet, groupe du verbe (groupe verbal)		2	3
– Groupe complément de phrase			3

• Reconnaissance et utilisation de plusieurs types et formes de phrases

– Types déclaratif, interrogatif, exclamatif et impératif		2	3
– Formes positive et négative		2	3

• Recours à la ponctuation

– Point		1	2	3
– Point d'interrogation, point d'exclamation			2	3
– Virgule (<i>dans les énumérations, pour encadrer ou isoler un groupe de mots, pour juxtaposer des phrases ou des groupes de mots</i>)			2	3

• Reconnaissance et utilisation des fonctions syntaxiques

– Sujet		2	3
– Groupe du verbe		2	3
- Attribut			3
- Complément de verbe (<i>direct et indirect</i>)			3
– Complément de phrase			3

• Accords dans la phrase

– Sujet/verbe (accord du verbe en nombre et en personne avec son pronom-sujet ou son groupe-sujet transformé en pronom)		2	3
– Marques de la conjugaison des verbes inclus dans les mots fréquents aux modes et temps utilisés à l'écrit :			
– Indicatif présent, passé composé, futur simple, imparfait, conditionnel présent			
- Finales -s ou -x des verbes accordés avec <i>TU</i>		2	3
- Finales -ons des verbes accordés avec <i>NOUS</i>		2	3
- Finales -ez des verbes accordés avec <i>VOUS</i>		2	3

CONNAISSANCES LIÉES À LA PHRASE (SUITE)

- Finales -e, -s, -ai, -x des verbes accordés avec *JE* 2 3
- Finales -e, -a, -d, -t des verbes accordés avec *ON, IL, ELLE* 2 3
- Finales -nt des verbes accordés avec *ILS, ELLES* 2 3
- Passé simple avec *IL, ELLE, ON, ILS, ELLES* 3
- Impératif présent 2 3
- Participe présent et passé 2 3
- Sujet/attribut (*accord de l'attribut avec le sujet*) 3
- Sujet/participe passé employé avec l'auxiliaire être 3

• Reconnaissance et utilisation du groupe du nom

- Groupe du nom (groupe nominal) 1 2 3
- Nom précédé d'un déterminant 1 2 3
- Nom seul ou pronom 1 2 3
- Tout ce qui peut compléter le nom 3

• Accords dans le groupe du nom

- (Déf. + Nom) 1
- (Déf. + Nom + Adj.), (Déf. + Adj. + Nom) 2 3
- Fonctionnement des accords en genre et en nombre des noms et des adjectifs (y compris les participes passés employés comme adjectifs) 2 3

• Exploration et utilisation du vocabulaire en contexte

- Mots variés, corrects, précis, évocateurs liés aux thèmes abordés en français et dans les autres disciplines 1 2 3
- Termes utilisés pour consulter des outils de référence (*ex. : index, table des matières, mots-clés, bibliographie, fichier*) 2 3

- Termes liés au monde du livre et de la littérature (*ex. : auteur, illustrateur, livre, recueil, chapitre, page de garde, couverture, quatrième de couverture, collection, éditeur, année de publication, dédicace*) 2 3
- Noms des lettres de l'alphabet et des signes orthographiques 1
- Vocabulaire visuel constitué de mots fréquents et utiles 1 2
- Familles de mots 3
- Formation des mots (base, préfixe, suffixe) 2 3
- Formation des temps de verbes (radical + terminaisons) 2 3
- Principe alphabétique et combinatoire (règles d'assemblage des relations lettres-sons) 1
- Expressions figées, expressions régionales, expressions courantes, sens commun et sens figuré des mots 2 3
- Termes liés à la construction des concepts grammaticaux et à utiliser en situation de travail sur la langue :
 - Nom (commun/propre), déterminant 1 2 3
 - Pronom, verbe, adjectif 2 3
 - Adverbe, préposition 3

• Utilisation de l'orthographe conforme à l'usage

- Formes de 3000 mots fréquents :
 - 500 mots 1 2 3
 - 1000 mots 2 3
 - 1500 mots 3
- Marques du genre et du nombre des noms et des adjectifs inclus dans ces mots fréquents 1 2 3
- Majuscule en début de phrase et aux noms propres 1 2 3

STRATÉGIES

STRATÉGIES DE LECTURE

• Stratégies de reconnaissance et d'identification des mots d'un texte

- Reconnaître instantanément (globalement) les mots appartenant à son vocabulaire visuel (bagage de mots appris). 1 2 3
- Décoder en contexte les mots nouveaux rencontrés à l'écrit par analyse-synthèse (relations lettres/sons, syllabes). 1 2 3
- Anticiper un mot ou un groupe de mots à partir de ce qui précède. 1 2 3
- Recourir aux correspondances graphophonologiques (relations lettres/sons) pour vérifier si les mots anticipés sont exacts. 1 2 3
- Identifier des mots nouveaux en combinant plusieurs sources d'information (mots avant et après, relations lettres/sons, illustrations ou schémas). 1 2 3
- Repérer les mots porteurs de sens. 2 3

• Stratégies de gestion de la compréhension

- Préciser son intention de lecture et la garder à l'esprit. 1 2 3
- Explorer la structure du texte pour orienter la recherche de sens. 1 2 3
- Planifier sa manière d'aborder le texte. 2 3
- Survoler le texte pour anticiper son contenu (titre, illustrations, intertitres, sections). 1 2 3
- Formuler des hypothèses (prédictions) et les réajuster au fur et à mesure. 1 2 3
- Anticiper la suite du texte à partir de ce qui précède. 1 2 3
- Identifier les mots auxquels renvoient les pronoms, les synonymes et les autres termes substitués. 2 3

- Se servir du contexte pour donner du sens aux expressions figées ou aux proverbes. 2 3
- Utiliser les indices relatifs à la ponctuation. 1 2 3
- Évoquer les liens établis par les connecteurs ou marqueurs de relation rencontrés dans le texte. 2 3
- Regrouper des éléments d'information éloignés les uns des autres. 2 3
- Inférer les éléments d'information implicites à partir de divers indices. 2 3
- Retenir l'essentiel de l'information recueillie au plan du contenu. 1 2 3
- Surmonter des obstacles de compréhension par la poursuite de la lecture, des retours en arrière, la relecture d'un mot, d'une phrase ou d'un paragraphe, la reformulation intérieure, le questionnement du texte, l'ajustement de sa vitesse de lecture (la ralentir ou l'accélérer), la consultation d'outils de référence, le recours aux illustrations, aux schémas et aux graphiques, la discussion avec ses pairs. 1 2 3

• Stratégies d'évaluation de sa démarche

- Décrire ou expliquer la démarche suivie. 2 3
- Établir des liens entre la démarche utilisée et l'atteinte de son intention de lecture. 2 3
- Évaluer l'efficacité des stratégies retenues. 1 2 3
- S'autoévaluer comme lecteur. 2 3

STRATÉGIES D'ÉCRITURE

• Stratégies de planification

- Se rappeler les expériences d'écriture déjà vécues. 2 3
- Utiliser un déclencheur pour stimuler son imaginaire (*ex. : œuvres d'art, illustrations, objets*). 1 2 3
- Préciser son intention d'écriture et la garder constamment à l'esprit. 1 2 3
- Penser au destinataire du texte à produire. 2 3
- Évoquer un contenu possible (exploration et choix des idées). 1 2 3
- Anticiper le déroulement ou l'organisation du texte. 2 3
- Dresser une carte d'exploration, un croquis, un schéma, un plan sommaire ou tout autre forme de support pertinent. 2 3

• Stratégies de mise en texte

- Rédiger une première version à partir des idées formulées mentalement. 1 2 3
- Retourner aux données du projet d'écriture ou à un support externe. 1 2 3
- Relire la partie rédigée pour enchaîner la suite. 2 3
- Ajouter au fur et à mesure les idées qui surviennent. 2 3

• Stratégies de révision

- Se demander si ce qui est écrit correspond bien à ce que l'on veut dire. 1 2 3
- Repérer les passages à reformuler. 2 3
- Réfléchir à des modifications possibles. 2 3
- Lire oralement son texte à une ou plusieurs personnes, ou leur demander de le lire, afin d'obtenir des suggestions d'amélioration (structure, contenu, langue). 1 2 3

- Choisir, parmi les suggestions obtenues, celles qui semblent le plus appropriées. 2 3
- Modifier le texte en recourant aux opérations syntaxiques (ajout, effacement, déplacement, remplacement de groupes de mots ou de phrases). 2 3
- Relire son texte plus d'une fois. 1 2 3

• Stratégies de correction

- Inscrire, s'il y a lieu, des marques, des traces ou des symboles pouvant servir de rappel ou d'aide-mémoire. 1 2 3
- Recourir à une procédure de correction ou d'autocorrection. 1 2 3
- Consulter les outils de référence disponibles. 1 2 3
- Recourir à un autre élève ou à un adulte. 1 2 3
- Utiliser les ressources d'un traitement de texte et d'un correcteur intégré. 2 3

• Stratégies d'évaluation de sa démarche

- Décrire ou expliquer la démarche suivie. 1 2 3
- Vérifier l'atteinte de l'intention d'écriture. 2 3
- Se prononcer sur l'efficacité des stratégies retenues. 2 3
- S'autoévaluer comme scripteur. 2 3

STRATÉGIES DE COMMUNICATION ORALE

• Stratégies d'exploration

- Suivre les règles convenues pour un bon fonctionnement des échanges (*ex. : discussion, conseil de coopération, cercle magique*). 1 2 3
- Dire tout ce qui semble lié au sujet sans en évaluer la pertinence. 1 2 3
- Chercher à préciser sa pensée. 1 2 3
- Recourir à des gestes, des exemples, des illustrations, des objets pour appuyer ses paroles. 1 2 3
- Utiliser de nouveaux mots ou de nouvelles expressions. 1 2 3
- Prendre des risques de formulation, même s'il doit y avoir des répétitions, des maladroites, des hésitations. 1 2 3

• Stratégies de partage

- Clarifier ses propos ou ses réactions. 1 2 3
- Questionner ses interlocuteurs pour accroître sa compréhension, pour approfondir un sujet ou pour obtenir de la rétroaction. 2 3
- Adapter sa façon de dire à ses interlocuteurs (registre de langue, choix du vocabulaire, structuration des énoncés). 2 3
- Revenir au sujet lorsqu'on s'en éloigne. 2 3
- Soutenir ou valoriser les propos d'autrui (mots d'encouragement, signes de tête, gestes supportants). 2 3
- Recourir à des éléments prosodiques (intonation, débit, volume, rythme) pour appuyer ses propos. 1 2 3
- Ajuster ses paroles en cas d'incompréhension (autorégulation) en reformulant, en paraphrasant ou en expliquant. 3

• Stratégies d'écoute

- Adopter une attitude d'ouverture. 1 2 3
- Prendre une posture d'écoute (attention, regard dirigé). 1 2 3
- Utiliser le langage non verbal pour montrer son incompréhension, son intérêt, son accord ou son désaccord. 1 2 3
- Interpréter le langage non verbal (signes d'attention, d'intérêt ou d'ennui). 3
- Faire écho, répéter ou reformuler ce qui a été dit. 1 2 3
- Déduire le sens d'expressions ou de mots nouveaux d'après le contexte. 2 3
- Vérifier sa compréhension des propos des autres. 2 3
- Dégager des liens entre les propos échangés. 3

• Stratégies d'évaluation

- Réfléchir à la qualité de son écoute et de ses interventions. 1 2 3
- Effectuer un retour sur l'ensemble de la situation d'interaction. 2 3
- Préciser des éléments moins compris de sa communication (métacommunication). 3

STRATÉGIES LIÉES À L'APPRÉCIATION D'ŒUVRES LITTÉRAIRES

- S'ouvrir à l'expérience littéraire. ① ② ③
- Être à l'écoute de ses émotions et de ses sentiments. ② ③
- Établir des liens avec ses expériences personnelles. ① ② ③
- Établir des liens avec d'autres œuvres. ② ③
- Se représenter mentalement le contenu. ① ② ③
- Constater le traitement de la langue dans le texte pour susciter certains effets. ③
- Reconnaître ce qui appartient au réel et ce qui appartient à l'imaginaire. ② ③
- Échanger avec d'autres personnes. ① ② ③
- Se questionner à propos d'une œuvre. ③

STRATÉGIES LIÉES À LA GESTION ET À LA COMMUNICATION DE L'INFORMATION

- Inventorier et organiser ses questions portant sur le sujet à traiter. ① ② ③
- Repérer, à l'aide de mots-clés, des sources documentaires pertinentes (*ex. : fichiers, catalogues, répertoires, index, table des matières, bibliographies, banques de données*). ③
- Trouver et consulter des documents de différentes sources (*ex. : encyclopédies, cédéroms, Internet, émissions de télévision*). ② ③
- Rencontrer et interroger, s'il y a lieu, des personnes-ressources. ② ③
- Sélectionner des éléments d'information utiles (réponses aux questions, nouvelles informations, etc.). ① ② ③
- Regrouper ou classer les éléments d'information retenus. ① ② ③
- Paraphraser, reformuler, transposer, résumer les idées retenues. ③
- Citer correctement ses sources d'inspiration et ses références. ③
- Choisir un mode de présentation pertinent (*ex. : vidéo, affiche, jeu, transparents, exposé, saynète, article pour le journal, petit livre*). ① ② ③
- Présenter oralement, par écrit ou selon un mode multimédia, les résultats de sa démarche. ① ② ③

TECHNIQUES

• Apprentissage de la calligraphie

- Écriture script (formation des lettres minuscules et majuscules) 1 2
- Écriture cursive (formation des lettres minuscules) 1 2
- Espacement régulier entre les lettres (caractères script) 1 2
- Espacement régulier entre les mots 1 2
- Adoption d'un format approprié selon le projet ou la tâche 2 3
- Aisance et lisibilité 2 3

• Utilisation de manuels de référence et d'outils informatiques

- Maîtrise de l'ordre alphabétique (préalable) 1
- Utilisation des indications et abréviations fournies pour trouver diverses informations dans un dictionnaire, une grammaire, des tableaux de conjugaison 2 3
- Distinction des icônes informatiques pour effectuer des opérations simples 2 3
- Vérification à l'aide d'un correcteur intégré dans un logiciel de traitement de texte 3
- Recours au dictionnaire intégré dans un logiciel de traitement de texte 3
- Utilisation d'un logiciel de traitement de texte 1 2 3
- Modes d'accès à des banques de données 3
- Recours à des mots-clés et à des moteurs de recherche 3

Suggestions pour l'utilisation des technologies de l'information et de la communication

- Créer un texte en utilisant un logiciel de traitement de texte, le corriger et l'imprimer. 1 2 3
- Trouver une banque d'images et choisir celles qui conviennent le mieux pour illustrer un texte rédigé à l'aide d'un système de traitement de texte. 1 2 3
- Suivre des consignes à l'écran. 1 2 3
- Correspondre par courriel ou par télécopieur. 1 2 3
- Écouter et produire un enregistrement. 1 2 3
- Utiliser des hyperliens pour interagir pendant la lecture d'une histoire ou dans un jeu éducatif. 2 3
- Utiliser des cédéroms ou naviguer dans Internet pour lire des revues et des publications ou pour effectuer une courte recherche sur un sujet donné. 2 3
- Composer une histoire à l'aide d'un logiciel interactif. 2 3
- Produire un vidéogramme. 3
- Créer un répertoire de sites intéressants pour réaliser certains travaux. 3
- Sélectionner des sites intéressants pour les jeunes et en publier la liste. 3
- Participer à des groupes de discussion interécoles. 3